

**Procès-verbal
du conseil d'administration
du vendredi 12 décembre 2025**

2025 – n° 4

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 12 décembre 2025 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, président.**

Étaient présents : AUBERT Soizic – BIGOT Francis - BOUSSAT Alain - BRIELLE Gérard – BRILLET Jacques – BRILLET Jean-Norbert – BRUNET Monique – CHARTIER Christiane – COUSIN Patrice – COUTAREL Guy – DELCOURT Yvon – DELSART Marie-Jo – DEVIN Didier – ELIE Joël – FLEURY Chantal – GEVRAISE Jean-Claude – HOCDE Michel - JOUNEAUX Jean-Michel – LEVEQUE André – MADIOT Michel – MAUBOUSSIN Christian – MAUGENDRE Joël – PAUMARD Solange – PICAUT Maryvonne - ROMAGNE Georges – VOISIN Jean-Claude

Etais également présente : Céline CHARPENTIER (secrétaire)

Étaient excusés : FOUCAULT Annick – GARNIER Louis – GERE Jean-Paul - GLINCHE Nadine – GRAND Daniel – HUET Mauricette – JOURDAIN Gérard – LECLERC Bernard - MICHEL Marie-Ange – MORICE Bernard – POULARD Annick – TERRIEN Jacqueline

Mr HUET trésorier du territoire de Craon, époux de Mme HUET secrétaire adjointe, était présent le matin pour récupérer les flashs infos.

Yvon DELCOURT informe le conseil que par lettre du 26 novembre 2025 Monsieur Louis GARNIER, administrateur en qualité d'expert pétanque, a présenté sa démission.

I - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 octobre 2025

Observation sur le point 4 « Séjours ANCV » : malgré le changement intervenu ensuite (cf plus loin au point II « Finances », il y a lieu d'ajouter ce qui avait été décidé le 20 octobre :

« Pour les encadrants une gratuité est attribuée. Désormais, le montant de cette gratuité sera attribué au retour du voyage. En effet, la Fédération nationale préconise que l'encadrant paie son voyage en entier et de faire un remboursement sous forme de frais de déplacements et de mission ».

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

II - Finances

Mme Aubert annonce les chiffres provisoires suivants

- Spectacles
Cabaret : + 21 082 €. Spectacle de mars : + 1 445 €. M. Delcourt indique que les spectacles de mars seront abandonnés car le profit est minime vis-à-vis de l'investissement en termes de temps de travail.
- Journée de la forme : déficit de 2 692 €, ce qui est normal
- Fête de l'amitié : excédent de 928 €
- Dictée : déficit de 1 039 €
- Pétanque : déficit de 4 900 €. Reste des chèques à encaisser
- ANCV : excédent de 40 000 €. Reste à payer la contribution voyage et les divers remboursements

- Neige : excédent de 6 500 €
- Croisières (Norvège) : à ce jour déficit de 2 155 €.

Monique précise que, lors d'une réunion SAGA, il est décidé dorénavant que les accompagnateurs de groupe déduisent leur réduction sur le solde à payer. Mme Chartier regrette que cette question n'ait pas été discutée avec les personnes concernées avant qu'elle ne soit vue en Conseil.

Alain fait remarquer qu'il n'est pas normal de faire appel à des personnes extérieures pour encadrer des groupes. Mme Chartier ajoute qu'elle connaît des gens qui seraient capables et prêts à faire le travail, et qui auraient toute légitimité.

Mme Delsart propose un vote.

26 votants

18 pour que la remise soit appliquée sur la facture de solde

2 pour que la remise soit virée sur le compte de l'accompagnant pendant le séjour/voyage ou à la fin

5 bulletins blancs

1 bulletin nul

Le Conseil valide le principe de déduire la réduction accordée aux responsables de groupe sur la facture de solde.

III - Concours de tarot

M. Lévêque informe le Conseil que les participants ont été très satisfaits de ce concours. Il propose d'en faire 3, dans le Nord, le Centre et le Sud, et une finale à Laval.

Le Conseil valide cette proposition.

Dates : vendredi 6 mars à Azé pour le Sud, lundi 23 mars pour le Centre, mercredi 1^{er} avril à Cigné pour le Nord.

Pour le Centre, M. Lévêque propose de prendre la salle de l'auditorium parce qu'elle est pratique et gratuite.

IV - Point sur le 50^{ème} anniversaire et la souscription volontaire

M. Lévêque présente le tableau de distribution des carnets de souscription volontaire.

Selon les 1ers retours, M. Lévêque comptabilise 450 carnets vendus.

Le vélo acheté à Intersport Mayenne sera apporté par Intersport le 27 mai à 15h, et la personne restera pour la remise au gagnant.

Le club de Lévaré cesse son adhésion à GM53 au 31/12/2025, de même que celui de St Cyr-en-Pail qui sera dissous au 31/12/2025. Ils ne vendront donc pas de carnets de tombola.

V - Point sur le Salon du bien vieillir du 26 novembre 2025

Très bonne opération. De nombreuses personnes demandent la création d'un club sur Laval où nous n'en avons pas pour ne pas faire « concurrence » à l'ORPAL ; nous n'en avons jamais eu non plus à St Berthevin. Changé ne prendra plus personne de Laval, ils arrivent à saturation pour accueillir dans leurs locaux de nouveaux adhérents.

En 2026, nous n'aurons pas de stand à Château-Gontier. En effet, Azé y sera et se chargera de présenter GM53.

VI - Point sur les formations et SAGA

2025 n'a pas été une bonne année pour les formations informatiques.

L'absence de JP. Noël se ressent beaucoup concernant les formations SAGA. Nous n'en avons organisé aucune en 2025, il y a donc des fortes attentes des clubs.

M. Lévêque est maintenant le responsable SAGA au niveau du département, il sera donc celui qui accordera les droits aux participants des formations. Ch. Chartier l'aidera dans l'organisation des formations.

A son grand regret, JC. Voisin informe les membres du Conseil de sa démission en tant que formateur en informatique.

Formation des responsables PST : 19 personnes présentes le 1^{er} décembre 2025.

11 personnes sont en attente, une journée de formation pourrait être proposée en mars car de nouveaux responsables vont arriver après les AG de clubs.

VII - Journée de la forme 2026 et 2027 (27 mai ou 11 juin 2027)

La Journée de la forme de 2026 a été annulée parce que la salle a été prise par une association de Villaines.

Nous allons organiser une sélection de pétanque pour l'UR le 5 juin

Pour 2027, nous avons posé une option le 27 mai ou le 11 juin à Ernée.

Suite à réclamation de quelques clubs, M. Delcourt précise que le règlement national de pétanque donne un âge minimum de 45 ans, ce qui est contesté en Mayenne. Il a pris le soin de vérifier les âges parmi les participants au concours 2025 : en Mayenne, les plus jeunes ont 53, 56 et 57 ans.

VIII – Dictée

MJ. Delsart informe le Conseil qu'il est demandé depuis l'origine 3 €/personne. Elle évoque la possibilité d'augmenter pour diminuer la dépense, en particulier pour l'inscription des 2 participants au concours national.

Le Conseil valide l'augmentation à 4 €/personne.

Cette année, les sélections territoriales ont rassemblé 306 participants et 3 nouveaux territoires ont organisé une manifestation, ainsi la quasi-totalité participe à cette activité.

IX- Infos sur le conseil d'administration de l'Union régionale du 25 novembre 2025

Pétanque : des changements auront lieu

Arbitre : Patrick Ruiz, qui arbitrera au National également.

Séjour Danse en ligne. Ce stage rencontre un grand succès dans les départements voisins, mais pas chez nous.

Le cas de Mme Bouhours est évoqué : fiche d'inscription du 49 avec chèques correspondants, envoyés au 53, renvoyé au 49, qui nous la renvoie avec pour consigne de voir avec l'UR. L'UR informe qu'il faut faire une déclaration de contribution voyage pour elle.

X - Avancement sur les séjours ANCV et voyages 2026

Tous les grands voyages sont complets. Il n'a pas été possible de trouver une 2^{ème} semaine pour Propriano.

Monique Brunet donne les noms des accompagnateurs qu'Alain Boussat ajoute en direct sur le site.

XI - Préparation des supports et diaporama pour l'assemblée générale du 13 mars 2026

Alain prévoit une réunion en février.

XII - Infos sur le déménagement

Nous avons une réunion avec M. Letourneur le lundi 22 décembre. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur les conditions d'accueil des visiteurs.

Nous allons pouvoir déménager dès le lundi 5 janvier, les meubles sont déjà arrivés et les branchements téléphone et internet seront faits.

Le bureau sera fermé du 23 décembre à 12h jusqu'au 8 janvier.

XIII – Calendrier des bureaux et des conseils d'administration 2026

Bureaux : vendredi 23 janvier, jeudi 7 mai, vendredi 4 septembre, vendredi 20 novembre

Ces réunions pourront se tenir dans la salle à côté de nos futurs bureaux.

Conseils d'administration : vendredi 6 février, vendredi 12 juin, vendredi 18 septembre, vendredi 11 décembre

Ces réunions auront lieu dans la salle du Conseil de la MSA, avec accord de M. Letourneur.

Les dates sont déjà retenues auprès du secrétariat de Direction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h.

La secrétaire de séance :

Le président :

Céline CHARPENTIER

Yvon DELCOURT